

Catégories	Obligation pour le salarié de suivre la formation	Temps de formation		Rémunération
		Pendant temps de travail	Hors temps de travail	
1	Oui	Oui	Oui, en tant qu' heures supplémentaires	Salaire habituel + paiement heures supplémentaires éventuelles
2	Accord écrit du salarié en cas de dépassement de la durée légale	Oui	Oui, en tant qu'heures de dépassement, si ce dépassement est inférieur ou égal à 50h/an/salarié (ou 4% du forfait annuel)	Salaire habituel +paiement heures de dépassement éventuelles, mais qui ne s'imputent pas sur le contingent annuel d'heures supplémentaires
3	Accord écrit du salarié pour formation hors temps travail. Refus possible du salarié	Oui	Oui, limité à 80h/an/salarié (ou 5% du forfait annuel)	Salaire habituel pour formation pendant le temps de travail Allocation formation pour formation hors temps de travail